



ATIONS UNIES

Distr.
GENERALE

CONSEIL
DE SECURITE



S/15558
11 janvier 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

UN/ISA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 10 JANVIER 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR
INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DU NICARAGUA AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte d'une note de protestation
dressée le 8 janvier 1983 à M. George P. Schultz, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis
d'Amérique par M. Miguel d'Escoto Brockmann, Ministre des affaires étrangères de la
République du Nicaragua.

"Managua, 8 janvier 1983

M. George P. Schultz
Secrétaire d'Etat
des Etats-Unis d'Amérique
Washington, D.C.

Monsieur le Secrétaire d'Etat

J'ai l'honneur, par les présentes, de vous signaler un nouveau crime
perpétré par les bandes contre-révolutionnaires qui opèrent à partir du
territoire hondurien grâce à l'aide et à l'appui du Gouvernement des
Etats-Unis.

Hier, 7 janvier 1983, à 10 h 14 environ, au lieu dit Cerro Helado, situé
à 14 km au nord-est de Yalí dans le Département de Jinotega, une bande de
40 contre-révolutionnaires a assassiné de façon atroce et inhumaine deux
civils nicaraguayens Francisco Javier Soto Calderón et Leonardo Maartínez
Rodríguez, qui travaillaient à la cueillette du café. Après avoir commis cet
acte de barbarie, la bande de contre-révolutionnaires s'est repliée vers ses
bases en territoire hondurien d'où, selon nos informations, elle était venue.

Le Gouvernement nicaraguayen tient à protester à nouveau de la façon la
plus vigoureuse et la plus formelle contre ces agissements criminels dont
notre peuple est l'objet en conséquence directe de la politique agressive de
l'administration des Etats-Unis à l'égard du Nicaragua. Pareille politique ne

peut aboutir, pour les pays d'Amérique centrale, qu'à aggraver considérablement la crise actuelle, situation qui oblige les pays épris de paix à redoubler d'efforts et à renouveler les initiatives prises dans ce sens tant par le Nicaragua que par d'autres pays de la région. Mais il n'y aura de progrès possible dans cette lutte pour la paix que du jour où le Gouvernement des Etats-Unis se décidera à abandonner sa politique interventionniste et militariste en Amérique centrale, et c'est pourquoi nous demandons une fois de plus à votre gouvernement d'engager un dialogue ouvert et sans condition ou de recourir aux autres mécanismes de résolution pacifique des conflits prévus par le droit international et par la Charte des Nations Unies afin de consolider la paix en Amérique centrale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre des affaires
étrangères,

(Signé) Miguel D'Escoto BROCKMANN"

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires a.i.,

(Signé) Jorge Canda MORALES
